

Vous avez plus de 18 ans et vos revenus d'activité professionnelle ne dépassent pas environ 1500 € net par mois ? Vous avez certainement droit à la prime d'activité. Il suffit d'en faire la demande sur caf.fr !

Où trouver la rubrique « Faire une demande de prestation » ?



① Sur la page d'accueil du site caf.fr, cliquez sur le **menu gauche** puis sur « **Mes services en ligne** ».

② Sélectionnez la rubrique « **Faire une demande de prestation** ». Choisissez en fonction de votre situation « Vous êtes allocataire » ou « Vous n'êtes pas allocataire » :

- si **vous êtes allocataire**, vous serez redirigé(e) vers **Mon Compte**,
- si **vous n'êtes pas allocataire**, vous devez cliquer sur « Prime d'activité » dans la liste des prestations proposées.

FAIRE UNE DEMANDE DE
PRESTATION



Comment faire une demande de prime d'activité ?

Avant de commencer, préparez les éléments suivants :

- votre numéro de sécurité sociale et votre relevé d'identité bancaire BIC-IBAN,
- votre dernier avis d'imposition,
- les ressources des 3 derniers mois des personnes composant votre foyer.

① Pour commencer, vous devez indiquer votre **état-civil**, votre **lieu d'habitation**, votre **situation familiale**, le **nombre d'enfants et de personnes vivant avec vous**.

② Vous devez également renseigner votre **situation professionnelle** du trimestre qui précède votre demande : en activité, sans activité, au chômage, étudiant, en arrêt de travail en congé maternité... Pour chacune de ces situations, des renseignements complémentaires pourront être demandés.

③ Ensuite, vous devez fournir **des informations** sur :

- votre **logement** (locataire ou propriétaire),
- le **montant de vos revenus de placement**,
- le montant de vos **salaires**, de votre **chiffre d'affaires**, des **pensions alimentaires** perçues, de vos **pensions**, de vos **rentes**, de votre **retraite**, de vos **indemnités de chômage**, de **maladie** ou de **maternité**...

④ Après avoir saisi toutes ces informations, le **montant de votre prime d'activité est calculé** et un récapitulatif de votre demande vous est proposé.

Vérifiez attentivement ce récapitulatif, corrigez-le si nécessaire puis cliquez sur « **Valider** ». Votre demande est automatiquement transmise à votre Caf.

⑤ **Un accusé de réception de votre demande** vous est envoyé par courriel. Si vous êtes allocataire, vous pouvez retrouver votre déclaration dans **Mon Compte**, rubrique « **Suivre mes démarches** ».

Encore + pratique !

Faire une demande de Prime d'activité en vidéo pour les Caf



et pour les Partenaires

